

Pour qui ?

Pour ceux qui conduisent, mais qui ont besoin d'un véhicule ponctuellement.



Et ceux qui ne conduisent pas ou qui ne souhaitent pas conduire.



Pour aller où ?

Rendre visite à un proche, aller faire le marché ou les courses, se rendre à des activités culturelles et sportives



Se rendre au travail ou à une activité régulière (sport, association, etc.)



Aller chez le médecin, faire des courses, voir ses proches, se rendre au cinéma, à un loisir, etc.



Aller chez un spécialiste (ophtalmologiste, cardiologue, etc.)

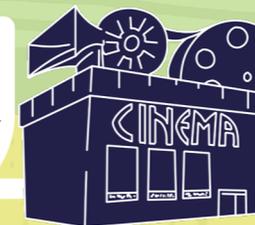


Par l'ò
Les mobilités qui nous rapprochent

Autopartage
Voiture en libre service



Covoiturage régulier



Transport à la demande (TAD)
Transport d'utilité sociale (TUS)
Covoiturage occasionnel

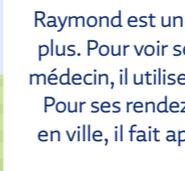


Transport solidaire

À chacun ses besoins



Pour leurs déplacements, Francis et Christiane utilisent le **covoiturage**, l'**autopartage** et le **transport à la demande**. De plus, ils sont membres de l'association **Trait d'Union** en tant que **conducteurs bénévoles** pour le **transport d'utilité sociale**.



Raymond est un retraité isolé qui ne conduit plus. Pour voir ses amis et se rendre chez le médecin, il utilise le **transport à la demande**. Pour ses rendez-vous chez des spécialistes en ville, il fait appel au **transport solidaire**.



Louise utilise le **covoiturage** pour se rendre au travail et à ses activités sportives. De plus, elle profite du **transport à la demande** ou de l'**autopartage** pour aller au marché.



Olivier se rend régulièrement aux activités de la famille. Il a opté pour l'**autopartage**, le **covoiturage** et le **transport à la demande**, des solutions intéressantes financièrement et écologiques pour ses déplacements.



Camille est un apprenti et n'a pas encore de véhicule, ni de permis. Il se rend à France Services et à l'Espace Emploi Formation à l'aide du **transport à la demande** ainsi que du **transport d'utilité sociale**. De plus, il aime faire des rencontres à travers le **covoiturage**.

Et si c'était vous ?

... ou un de vos proches ?

« Permettre la mobilité pour que personne ne reste sur le bord du chemin »

En lien étroit avec la Région Occitanie, Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), la Communauté de Communes investit le champ des mobilités dans le cadre de sa politique d'action sociale de proximité en déployant une offre durable et partagée. Pour faire de l'Aubrac Carladez Viadène un territoire de vie pour tous, la mobilité est un levier essentiel.

S'il est vrai que la ruralité oblige le recours à la voiture pour se déplacer, l'intercommunalité fait le pari de la cohésion sociale pour faciliter les déplacements. Dans un environnement préservé, l'enjeu est aussi de disposer d'une offre qui permette de limiter le nombre de véhicules sur les routes pour réduire les émissions de carbone par voyageur.

Les initiatives publiques proposées par la Communauté de Communes s'inscrivent en complémentarité des offres privées (transport de voyageurs, transports sanitaires).

Avec ou sans permis, jeunes, actifs, personnes âgées... : l'ambition est de permettre la mobilité agile à tous, pour que personne ne reste sur le bord du chemin.

Avec le réseau « Par là – les mobilités qui nous rapprochent », la Communauté de Communes a souhaité faciliter la lisibilité des mobilités proposées et des publics visés.

Laissez-vous guider, c'est Par là...



Jean VALADIER
Président de la Communauté de Communes
Aubrac Carladez Viadène



Geneviève GASQ-BARÈS
Vice-présidente de la Communauté de
Communes en charge de la cohésion sociale

Pour en savoir plus sur les mobilités en Aubrac Carladez Viadène, laissez-vous guider, c'est Par là !

Dans chaque mairie, des dépliants sont disponibles pour chaque service.

Et dans vos France services, une conseillère vous informe.



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

ARGENCE
• Argences-en-Aubrac
Mairie
Sainte-Geneviève-sur-Argence
(place des Tilleuls)
06 32 76 67 63

CARLADEZ
• Mur-de-Barrez
Pôle Multi-services
(rue de l'Église)
06 31 92 36 32

VIADÈNE
• Saint-Amans-des-Côtes
1, rue du Peyrot
06 31 92 65 43

AUBRAC-LAGUIOLE
• Laguiole
Pôle Multi-services
(rue Lavernhe)
• Saint-Chély-d'Aubrac
Mairie
06 31 86 62 07



Par là
Les mobilités qui nous rapprochent



Création Eluis Communication - Méraill Imprimeurs Rodez - Ne pas jeter sur la voie publique
octobre 2025